Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260506-DCCAS0506CFU-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 06 mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, salle de la Mairie, suivant la convocation du 30 avril deux mille vingt-six

Étaient présents : Anne-Lise JACQ, Elisabeth SEVERE, Pascale CLEACH, Danielle FLOCH-MADEC

Secrétaire de séance : Anne Lise JACQ

Absents : Pierre JOURDREN donne procuration à Guy Mene
Marcel CLAIRET BOUCHER

1 -Vote du Compte Financier Unique 2025

Le compte financier unique est présenté comme tel :

Section de fonctionnement : Déficit de clôture de : 1 494.71 €
(Excédent de clôture 2024 de 7 064.36 €, soit un excédent cumulé de 5 569.65 €)

Dépenses prévues : 14 220.00 € réalisées : 8 590.35 €

Recettes prévues : 14 220.00 € réalisées : 7 095.64 € (dont 6 355.64 € de subvention de la commune)

Section d'investissement : résultat d'exercice : 0
(report déficit 2024 de 40€, soit un déficit cumulé de 40€)

Dépenses prévues : 1 000.00 € réalisées : 0 €

Recettes prévues : 1000.00 € réalisées : 0 €

Le vice-président soumet au vote le compte financier unique 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS adoptent à l'unanimité le CFU 2025

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Anne Lise JACQ,
Maire et Président du CCAS.

MAIRIE DE HENVIC
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29170 (Finistère)